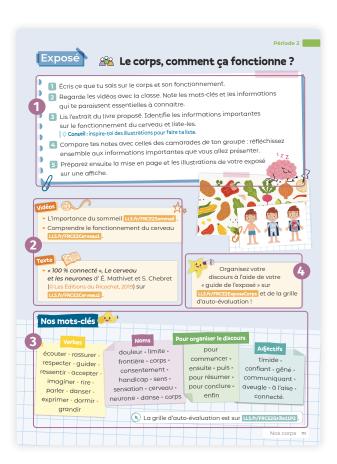
Exposé

La page Exposé, proposée à la fin de chaque période, est pensée comme un levier pour aider l'élève à construire l'ensemble des compétences orales abordées précédemment et pour être réalisée intégralement en classe. Elle est constituée de quatre grandes parties.

- 1 Une première partie, composé de cing consignes, amène l'élève à réfléchir à ses représentations sur la thématique. Elle l'aide à s'organiser pour repérer les informations essentielles dans les documents, préparer sa présentation en groupe et concevoir un support visuel pour l'illustrer.
- 2 Une deuxième partie fournit les liens vers les ressources (textes, audios, vidéos, etc.) à exploiter. L'élève y recherche des informations pertinentes afin de construire son exposé.
- 3 Une troisième partie propose des listes de mots classés par classe grammaticale pour faciliter la formulation du discours oral.
- 4 Enfin, la dernière partie renvoie vers un guide de l'exposé proposé en ressource numérique pour accompagner l'élève dans l'organisation de son travail et vers la grille d'auto-évaluation. Celle-ci permet à l'élève de prendre du recul sur sa présentation orale et l'accompagne dans l'approfondissement de ses compétences langagières.



L'ÉTUDE DE LA LANGUE

L'étude de la langue est un apprentissage au service de la lecture, de l'écriture et de l'expression orale. L'objectif de ce manuel est de soutenir une démarche à la fois progressive et spiralaire dans l'acquisition de la grammaire, de la conjugaison et de l'orthographe.

Pour offrir une liberté dans l'organisation des séances, la partie étude de la langue est présentée dans une partie autonome et indépendante des périodes.

► Étude de la langue

Chaque lecon adopte une structure similaire qui favorise le réinvestissement des notions précédemment étudiées et rend également l'élève acteur de son apprentissage.

- 1 Chaque page ou double-page débute par une phase de découverte de la notion. Un temps d'observation individuel d'un texte, de phrases ou de mots est généralement suivi d'un temps de classement en groupes ou binômes qui va permettre de construire l'apprentissage.
- 2 Selon les leçons, cette phase est suivie d'un temps de consolidation de l'apprentissage qui va permettre d'approfondir et de mémoriser la notion.
- 3 L'élève accède ensuite à la phase d'institutionnalisation explicite de la notion. Avec l'aide de l'enseignant(e), il ou elle étudie une leçon structurée de manière simple et épurée. Chaque leçon est également proposée sous forme de cartes mentales téléchargeables en version numérique afin de répondre à la diversité des besoins et des niveaux au sein d'une même classe.

